

REUNION DES COMMISSIONS

LE PRÉSIDENT. — La parole est au camarade Monmousseau.

MONMOUSSEAU. — Camarades, nous avons prévu la réunion des Commissions pour demain matin. Nous avons prévu la discussion sur l'unité pour ce soir. Comme nous ne sommes pas maîtres des discussions dans les deux Congrès confédéraux, c'est certainement l'unité qui se discutera demain matin et il est impossible de discuter cette grave question pendant la réunion des Commissions.

Dans ces conditions, il est préférable que nos camarades désignés pour faire partie des diverses Commissions fournissent un effort supplémentaire et qu'ils se réunissent ce soir à partir de 8 h. 30, afin que tout le monde soit présent demain matin à 9 heures précises pour engager la discussion sur l'unité. (*Adopté.*)

RAPPORT SUR LA CONFERENCE FEMININE

LE PRÉSIDENT. — La parole est à la camarade Alice Brisset.

ALICE BRISSET. — Le rapport de la Conférence féminine sera très bref afin que nous puissions ouvrir dès ce soir la discussion sur la question.

Il est nécessaire que les camarades des industries employant beaucoup de femmes nous envoient des suggestions et nous donnent aussi des aperçus sur le travail déjà fait.

Nous avons établi une permanence au secrétariat féminin où nous pourrions recenser toute la documentation que les camarades pourront nous fournir.

Nous pouvons dire que c'est la première fois qu'un Congrès confédéral met sérieusement à l'ordre du jour la question de la main-d'œuvre féminine, le recrutement et l'organisation des femmes dans les syndicats.

Tous les congressistes ont trouvé à leur place un rapport très détaillé sur les questions traitées à la Conférence féminine.

Avant de commenter ce rapport, je voudrais vous faire un petit compte rendu sur la composition et les travaux de la Conférence.

Alors qu'à Bourges nous n'étions que 17 femmes, parmi lesquelles deux ou trois camarades seulement prirent la parole, notre Conférence de Paris comptait 34 déléguées, venues de toutes les régions. La région de Paris, celles de Bordeaux, du Nord, de la Basse-Seine, de Pont-l'Abbé, de Douarnenez prirent part à la discussion.

A notre ordre du jour, nous avons le travail accompli pendant l'année écoulée, le rapport sur les tâches à venir, les revendications spéciales aux femmes et aussi le rapport des femmes sur le Maroc.

En passant, nous pouvons dire que les régions de province nous ont apporté leur petite expérience de cette année.

Mais nous pouvons féliciter l'Union de la Région parisienne, qui a pris l'initiative de soutenir moralement et matériellement le mouvement féminin dans cette région.

C'est ainsi que nos camarades ont décidé de désigner immédiatement une camarade permanente, appointée. Je ne veux pas m'étendre sur les résultats obtenus, mais je citerai celui-ci qui est à l'honneur de la Région parisienne. A une seule réunion bien préparée, aux usines de la parfumerie Coty, nos camarades ont fait dans la même soirée 300 adhésions.

La Conférence féminine a adopté à l'unanimité le rapport qui est entre vos mains, les camarades y ont apporté des suggestions et nous avons l'espoir que nos camarades hommes nous en apporteront beaucoup d'autres qui pourront faciliter notre travail dans l'année qui vient.

La première question à l'ordre du jour est celle de la main-d'œuvre féminine. Nous avons examiné, ce matin, à propos du fascisme, la situation sociale et économique de la femme dans la période actuelle, nous avons conclu, sur diverses questions, que nous arrivions à un tournant où il fallait concentrer toutes les forces révolutionnaires.

Notre rapport dit, en effet : « Pour créer maintenant des syndicats nombreux et puissants, pour constituer un front unique ouvrier, il est indispensable de grouper la main-d'œuvre féminine au sein des syndicats révolutionnaires. » (*Applaudissements.*)

Nous avons souligné et il faut souligner ici ce point que, même parmi les syndiqués, il reste encore certains préjugés. Nos camarades hommes ne se rendent pas très bien compte que la situation actuelle de la femme est une situation définitive, que de plus en plus la femme sera happée par la production, qu'elle sera de plus en plus industrialisée.

Les camarades qui défendent encore ces principes vieillots : « Que les femmes sont faites pour rester au foyer, que les hommes doivent réclamer des augmentations de salaires pour subvenir à la famille », se trompent.

Ce préjugé constitue un premier empêchement qui fait que dans nos rangs on ne s'intéresse pas suffisamment au recrutement des femmes, mais il en est d'autres qui sont aussi des obstacles au développement du travail parmi la main-d'œuvre féminine.

Voici également un autre passage que le rapport mentionne et qui a été discuté : « Le passé est bien passé, la femme est entrée dans l'industrie et elle ne pourra être libérée du joug du salariat qu'avec toute la classe ouvrière. » (*Nouveaux applaudissements.*)

La bourgeoisie s'est plu à dire que la femme était indifférente, que son cerveau était trop petit, qu'elle était passive, qu'elle ne savait pas s'intéresser aux choses de la vie et qu'elle n'était pas à sa place lorsqu'elle s'y intéressait. Eh bien ! il ne nous faut pas répéter ce que nous a enseigné la morale bourgeoise ! (*Très bien ! Très bien !*)

Il faut se rendre compte que l'indifférence et que la passivité de

la femme ne sont que la conséquence de l'état actuel des choses et que, nous autres révolutionnaires, nous avons, avant de commencer notre travail, à les faire entrer au plus tôt dans nos rangs. (*Nouveaux applaudissements.*)

Il y a un autre point que l'I.S.R. a souligné et que je veux sculigner ici, c'est la sous-estimation du rôle des ouvrières dans le mouvement révolutionnaire.

L'I.S.R., dans son III^e Congrès, a dit :

« Un syndicat n'est digne de faire partie de l'I.S.R. que si, dans la question du travail féminin, aussi bien que dans toutes les autres questions, il se libère des vieux préjugés et se charge de la défense du travail féminin, en ayant devant lui le seul but d'augmenter l'armée de la révolution sociale par de nouveaux lutteurs infatigables, recrutés parmi les ouvrières exploitées et opprimées. »

A la Conférence féminine, les camarades de Douarnenez qui étaient parmi nous sont l'exemple que les femmes savent et peuvent se mêler à un mouvement. Quand on pense qu'à Douarnenez, pour une augmentation de salaire de 1 franc, 2.500 ouvrières se sont mises en grève et ont engagé leurs camarades hommes, on voit qu'il suffit d'aller parler aux femmes, de leur expliquer leur situation sociale, les conditions de la vie économique, pour les convaincre.

Mais ce qu'il faut retenir des événements de Douarnenez, c'est qu'il ne faut pas toujours prendre au sérieux ces mouvements de spontanéité chers aux femmes. En effet, les femmes se remuent : c'est comme un couvercle de marmite qui se soulève sous la pression de l'eau bouillante, mais cela ne dure pas toujours, parce que la femme n'a pas été habituée à l'organisation.

La femme se remue pour une augmentation de salaire ou pour une petite question d'intérêt, mais il faut noter que, dans le mouvement de Douarnenez, si la tactique révolutionnaire de la C.G.T.U. n'avait pas été sûre, peut-être ce mouvement eût été endigué et n'eût pas aussi bien réussi.

Il ne faut pas croire que les femmes vont se lancer spontanément dans un mouvement et que des résultats en découleront toujours. Il faut les entraîner et les habituer à se discipliner dans nos organisations.

Camarades, il est ressorti de notre Conférence que même dans l'esprit de certaines camarades femmes, le travail féminin était quelque chose de spécial dans les syndicats.

Le travail féminin, la main-d'œuvre féminine, le recrutement des ouvrières est une partie du travail des syndicats. Les syndicats doivent travailler au recrutement des femmes, ils doivent essayer d'organiser le plus possible d'ouvrières. C'est une des tâches des syndicats, comme celle d'attirer à nous les coloniaux, les étrangers, etc., pour les entraîner.

Le travail féminin n'est pas un travail spécial. C'est tout le travail du mouvement révolutionnaire, et l'I.S.R. l'a bien souligné.

Je pourrais marquer d'autres points, mais comme je veux être

brève, je vais tout de suite passer aux tâches pratiques, à celles qui, certainement, vont alimenter la discussion. Le C.G.T.U. a décidé de reconstituer et de nommer un secrétariat féminin appointé. Vous n'ignorez pas que jusqu'en janvier dernier, notre camarade Lucie Colliard avait assumé cette lourde tâche. Mais, depuis, elle a été réintégrée et le secrétariat féminin permanent n'avait plus de titulaire. Avec ce secrétariat féminin appointé, la Conférence féminine vous propose une Commission centrale féminine.

La Conférence a déterminé les tâches et l'action qu'elle devait mener pour l'année qui vient. Nous avons pensé qu'il ne faudrait pas disséminer nos efforts, mais surtout faire de grandes quinzaines de propagande dans une même région. Ces quinzaines ne peuvent être organisées brièvement. Elles ne pourront réussir que si les militants de la base des organisations différentes, Syndicats, Unions, Fédérations, les préparent de longue haleine. Non seulement, nous organiserons nos quinzaines par des réunions à la porte des usines, par des réunions publiques dans les villes industrielles, mais aussi il faut que nous restions sur place pour essayer de recruter le plus grand nombre possible d'ouvrières que nous aurons touchées dans nos réunions.

Nous allons également, et ceci en suivant l'exemple de la Région parisienne, instituer le plus tôt possible un cours éducatif et pour cela nous appuyer sur quelque chose de sérieux qui existe déjà. Nous pouvons dire que dans la Région parisienne, vingt ouvrières ont suivi ces cours et que déjà plusieurs d'entre elles prennent la parole et sont capables de faire de la propagande et de l'organisation.

Nous demandons également aux camarades de généraliser cette formule dans les tracts et sur les affiches, ne pas faire seulement appel aux ouvriers, mais mettre : « Aux ouvriers et aux ouvrières! », « Aux travailleurs et aux travailleuses! ».

Nous demandons également que dans la presse corporative, il y ait des « Tribunes féminines » qui parlent de la main-d'œuvre féminine, des conditions de travail des ouvrières. A cela, les camarades pourraient objecter que l'on ne trouve pas toujours des ouvrières pour remplir les colonnes d'un journal. Mais s'il nous manque des ouvrières, il ne peut pas nous manquer de camarades hommes travaillant avec des ouvrières qui pourront alimenter les « Tribunes féminines » des journaux corporatifs.

Dans chaque région, dans chaque syndicat, on devra, comme à la tête des organisations centrales, créer immédiatement des Commissions féminines. A la Conférence, le débat s'est également élevé sur la composition des Commissions féminines. Des camarades pensaient qu'il suffisait, à l'exemple de la région du Nord, que des camarades entrent dans les organismes de direction. Cela ne suffit pas. Les Commissions féminines ont des tâches à remplir, comme toutes les autres Commissions des syndicats. La Commission féminine d'un syndicat ou d'une région devra rechercher, dans sa région ou dans son syndicat, la documentation sérieuse qui nous permettra à nous et à vous autres, organisations et syndicats, de pouvoir toucher efficacement les ou-

rières. Il faut absolument que les camarades hommes ou femmes qui se chargeront d'aller parler à la porte des usines, ne parlent pas seulement des mots d'ordre généraux que les ouvrières ne comprennent pas toujours. Il faut que ces Commissions féminines centralisent la documentation qu'elles auront reçue, pour s'en servir dans leur travail de recrutement.

Lorsque je citais tout à l'heure l'exemple de la maison Coty, c'est non seulement parce que nos camarades de la Région parisienne connaissaient la vie intérieure des usines Coty, c'est parce qu'elles ont su parler aux femmes des petites choses qui les intéressaient qu'elles ont gagné leur confiance.

Voilà, camarades, la tâche de ces Commissions féminines, qui est de rechercher cette documentation, de la mettre dans la main des propagandistes. Une autre tâche non moins importante est de rechercher parmi les camarades recrutées les éléments capables de fournir un travail dans l'organisation syndicale ou dans la Commission féminine.

Nous avons discuté le programme des revendications immédiates des femmes. Notre programme est basé sur celui de la C.G.T.U. C'est pour mieux nous faire comprendre des femmes que nous avons établi ce programme de revendications immédiates dont j'ai parlé ce matin, et que le *Nouveau Siècle* lui-même a commenté :

« Pas de salaires au-dessous de 20 francs par jour; les salaires devront être augmentés suivant l'augmentation du coût de la vie;

« À travail égal, salaire égal;

« Egalité des allocations de vie chère et de chômage avec les hommes. »

Si les femmes sont happées par la production, si le patronat se sert des ouvrières pour concurrencer les ouvriers dans les corporations, si les travailleuses elles-mêmes souffrent de cet état de choses et si elles se voient diminuées au point de vue de leurs droits, c'est parce qu'elles ne sont pas organisées.

En ce qui concerne les heures de travail, nous demandons la stricte application de la journée de huit heures pour les salariés, y compris les gens de maison, la suppression des heures supplémentaires, après les huit heures, et du travail de nuit. Nous ajoutons également la journée de six heures pour les femmes enceintes; le contrôle des conditions de travail par des représentants des ouvriers et ouvrières, les vacances payées à salaire entier par l'employeur, de deux semaines après six mois, et d'un mois à partir d'une année de service. Le congé obligatoire de huit semaines avant et de huit semaines après les couches, avec maintien du salaire intégral. La création de chambres d'allaitement et de garderies d'enfants dans toutes les entreprises occupant plus de 50 femmes, sous le contrôle des Commissions composées de représentants de la commune et des syndicats ouvriers; enfin la défense de congédier les femmes enceintes à partir du quatrième mois de grossesse, et des mères allaitant leur enfant.

Camarades, nous avons incorporé ces paragraphes dans nos revendications immédiates, bien que ces choses, d'après les lois sociales

existantes, doivent être mises en application. Nous savons que ces lois existent, mais très peu d'entreprises ont des chambres d'allaitement et des garderies d'enfants; beaucoup d'entre elles, lorsqu'une femme est en état de grossesse, s'empressent de la congédier. Nous avons incorporé ces paragraphes pour que les femmes puissent connaître les lois existantes et qu'elles en exigent l'application.

Au cours d'une autre séance, le Congrès aura à élire le Secrétariat féminin. La Conférence féminine vous fera des propositions.

Mais le travail du secrétariat féminin ne peut donner de résultats certains que si tous les militants, toutes les organisations syndicales nous apportent leur concours.

Camarades, je terminerai par une phrase prononcée à la Conférence féminine. Il est une chose qui peut encourager l'ardeur des militants qui veulent s'intéresser à la question du recrutement et de l'organisation des ouvrières. En effet, une camarade nous a dit avec juste raison : « Les travailleurs ont déjà fourni au mouvement révolutionnaires l'élite de la classe ouvrière; il reste aux syndicats, à vous autres, militants révolutionnaires, le soin de chercher parmi les masses travailleuses, l'élite des femmes ouvrières pour le mouvement révolutionnaire. » (*Applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — Personne ne s'étant fait inscrire et l'heure étant avancée, je donne la parole à Dudilieux.

DUDILIEUX. — Je rappelle, comme la proposition en a été faite par Monmousseau, que toutes les Commissions qui ont été désignées ce matin se réuniront ce soir à 20 h, 30, à l'endroit qui leur a été assigné.

Les Commissions des salaires et de la réorganisation des U.D. se réuniront à 22 heures 30.

La séance est levée à 19 heures 30.



TROISIÈME JOURNÉE

Vendredi 28 Août (Matin)

Président : GOURDEAUX ; assesseurs : JUCHAULT, SIMONIN.

L'UNITÉ SYNDICALE

La séance est ouverte à 9 h. 20.

LE PRÉSIDENT. — Nous avons le plaisir d'avoir au Congrès le délégué de l'Union fédérative des Syndicats autonomes, le camarade Huart.

Au nom du Congrès des syndicats unitaires, je lui adresse le salut le plus fraternel et lui donne immédiatement la parole.

HUART. — Camarades, tout d'abord, permettez-moi de vous adresser le salut fraternel et les bons vœux de travail des syndicats composant l'Union fédérative des Syndicats autonomes de France.

Un fait nouveau s'est produit. Après de longues tergiversations, nous sommes tout de même parvenus à pouvoir nous parler les uns et les autres. Cela n'a pas été sans mal, mais c'est cependant l'indication qu'il y a quelque chose de plus fort que la volonté de certains hommes qui pousse les masses vers l'unité. (*Applaudissements.*)

Décrire la nécessité de l'union — je le disais dernièrement et je le répéterai encore — c'est un lieu commun.

L'unité a toujours été nécessaire au prolétariat, et plus les temps s'accomplissent, plus le capitalisme devient puissant, plus l'unité est nécessaire.

Situation tragique en ce moment, situation plus tragique qu'en 1914 certes, impuissance du prolétariat plus grande qu'elle ne l'a jamais été, même aux premiers instants confus de son histoire.

Je suis persuadé que le prolétariat avait alors une force de réaction plus grande que celle qu'il a en ce moment, car non seulement il n'est pas capable d'attaquer le capitalisme, mais il se révèle encore impuissant à conserver les avantages qu'il a su acquérir dans le passé. (*Très bien!*) Les huit heures sont menacées, on a fait des campagnes ici même pour des revendications absolument nécessaires. Les six francs, les 20 francs par jour, tout cela, camarades, n'a pas abouti, et c'est justement parce que l'on sent que la classe ouvrière est anémiée par cette division qu'il est nécessaire de travailler sans défaillance, avec patience, pour réaliser enfin l'unité.